VILLE DE KIRKLAND
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

OFFRE D'EMPLOI
AGENT/AGENTE DE PATROUILLE MUNICIPALE (HORAIRE DE SOIR)

La Ville de Kirkland requiert le service d'une personne pour pourvoir le poste col blanc auxiliaire à temps plein **Agent/Agente de patrouille municipale** au sein du Service des travaux publics.

Nature de la fonction :
Sous la responsabilité du Superviseur de la patrouille municipale et dans le but d'assurer la qualité de vie des citoyens, l'agent/agente de patrouille municipale effectue la surveillance de l'ensemble du territoire de la Ville, en veillant à la quiétude des lieux publics et au respect des règlements municipaux.

Horaire de travail :
- Dimanche à jeudi : 13h30 à 22h00 (37,5 heures par semaine).

Salaire :
- Échelle salariale (2025) : 55 000$ à 73 000$;
- Le salarié atteindra le maximum de l'échelle salariale après 4 ans de service continu, conformément à la convention collective des employés cols blancs.

Principales responsabilités et tâches :
- Effectuer des patrouilles sur une base régulière et surveiller toute anomalie ainsi que toute infraction à la réglementation municipale;
- Rapporter toute situation dangereuse observée lors de ses rondes de surveillance ainsi que les actes de vandalisme et demander l'assistance des agents de police, s'il y a lieu;
- Émettre des avertissements ou des constats d'infraction pour corriger une situation qui contrevient à un règlement municipal;
- Recevoir et prendre note des plaintes des résidents, faire l'enquête appropriée, rédiger les rapports et faire les suivis;
- Vérifier sur une base quotidienne l'état des véhicules et des équipements de la sécurité publique;
- Comparaitre en cour municipale au nom de la municipalité au besoin;
- Assurer le respect des enseignes de circulation dans les secteurs avoisinants les écoles;
- Faire la sensibilisation et offrir un soutien lorsque nécessaire à la compagnie externe mandatée par la ville sur les contrôles animaliers;
- Livrer des communiqués et autres documents aux résidents sur demande;
- Contribue au maintien d'un environnement de travail positif et sécuritaire;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Exigences :
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Détenir un diplôme d'études secondaires complétées (DES);

- Atout : avoir de l’expérience de travail dans une municipalité;
- Atout : avoir des études en lien avec le domaine policier ou la sécurité publique.

Connaissances :

- Maîtrise la suite Microsoft Office;
- Du français et de l'anglais, au parlé et à l’écrit (Ville statut bilingue).

Habiletés requises :

- À faire preuve de tact et de courtoisie;
- À faire preuve de jugement et de maturité;
- À faire preuve de sang-froid et de calme.

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le lien suivant : https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D’ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S’EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D’OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D’ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.

LE GENRE MASCULIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D’ALLÉGER LE TEXTE.